



**Un projet de deux réacteurs
nucléaires dans le Bugey,
au bord du Rhône ?**

Présentation FALC

(Facile A Lire et Comprendre)



PROJET DE NOUVEAUX
RÉACTEURS NUCLÉAIRES
DANS LE BUGHEY

ORGANISÉ PAR



commission
nationale du
débat public



Qu'est-ce que le FALC ?

Le facile à lire et à comprendre (FALC) est une méthode qui a pour but de traduire un langage classique en un langage simplifié. Le FALC permet de rendre l'information plus simple et plus claire et est ainsi utile à tout le monde, notamment aux personnes en situation de handicap, dyslexiques, âgées ou encore maîtrisant mal la langue française.



La CNDP Le débat public

Qu'est-ce qu'un débat public organisé par la Commission nationale du débat public (CNDP) ?

Un débat public, c'est une occasion de s'exprimer sur un projet de construction ou sur une décision importante pour la vie de chacun et qui a une conséquence sur l'environnement.

Ce débat peut avoir lieu à l'échelle de la France ou près de chez vous ; il est organisé par la CNDP. La CNDP est un organisme public qui a pour mission d'informer et de permettre à toutes les personnes qui le souhaitent de donner leur avis sur des projets qui ont des conséquences sur l'environnement, comme des éoliennes en mer, une centrale nucléaire, un incinérateur, etc.

La CNDP organise des débats publics à un moment où tout peut encore être débattu, y compris le principe même de faire ou de ne pas faire ce projet.

À quoi ça sert ?

Le débat public vous permet :

- D'être informé du projet / sujet : connaître les informations sur le projet, comme le lieu possible, le coût, ce qui pourrait changer dans votre quotidien et votre environnement, ...
- De donner votre avis sur le projet : dire ce que vous pensez et proposer des idées.

Le débat public aide à :

- Comprendre les impacts d'un projet sur la société, l'environnement, l'emploi, la santé, etc.
- Se prononcer sur l'utilité du projet : pourquoi le faire ou pas ?
- Écouter les autres participants et participantes qui n'auront peut-être pas les mêmes avis que vous sur la question
- Écouter, connaître les différents arguments, vous faire un avis par vous-même sur le sujet ou le projet
- Enrichir la réflexion de celles et ceux qui prendront la décision sur le projet, c'est-à-dire les responsables du projet.

Qui peut participer ?

Tout le monde ! Pas besoin d'être expert ou experte.

- Les informations partagées pendant le débat sont prévues pour être claires et faciles à comprendre. Ces informations se trouvent sur internet (site du débat, vidéos de présentations, graphiques, etc.) mais aussi au format papier, comme des dépliants, des affiches près de chez vous, etc.
- Tout le monde a le droit de donner son avis
- Toutes les idées comptent de la même façon, quelles que soient les personnes
- Toutes les questions ont un intérêt : ne pas comprendre et demander des détails est signe qu'il vous manque des informations. Poser des questions est le moyen de recueillir ces informations manquantes.

Que se passe-t-il après le débat ?

- Un document écrit résume tout ce qui a été dit et liste tous les avis des personnes qui ont participé
- Le responsable du projet explique ce qu'il va modifier ou non, et pourquoi. La loi l'y oblige
- Si le projet continue, de nouvelles discussions peuvent être organisées pour suivre son évolution et vous permettre de continuer à être informés et de participer. Vous pourrez donc, à ce stade aussi, continuer à donner votre avis.

Qui organise les débats publics ?

La CNDP (Commission nationale du débat public) est l'organisme public qui organise les débats publics en France.

Elle s'assure que :

- Toutes les personnes concernées par le projet sont informées
- Chaque personne peut donner son avis et être écoutée
- Les débats sont faits de manière juste et neutre.

Les principes importants de la CNDP :

- Indépendance : La CNDP ne dépend ni du Gouvernement, ni des entreprises, ni des responsables des projets
- Neutralité : Elle ne donne pas d'avis sur le projet mais elle présente ceux des personnes qui ont participé au débat public
- Transparence : Les informations sont disponibles et accessibles pour tout le monde
- Égalité : Chacun peut s'exprimer librement, quelle que soit sa situation. Toutes les opinions comptent de la même façon
- Inclusion : Tout est fait pour que tout le monde puisse participer
- Argumentation : Le débat se fait sur des idées et des arguments, pas sur un vote ou un sondage.

En résumé :

- Un débat public, c'est un moment pour réfléchir, discuter, s'informer et faire entendre son opinion
- C'est votre droit d'y participer !
Votre parole compte !



Le débat public sur le projet de construction de deux nouveaux réacteurs nucléaires à côté de Lyon (dans le Bugey)

L'organisation du débat

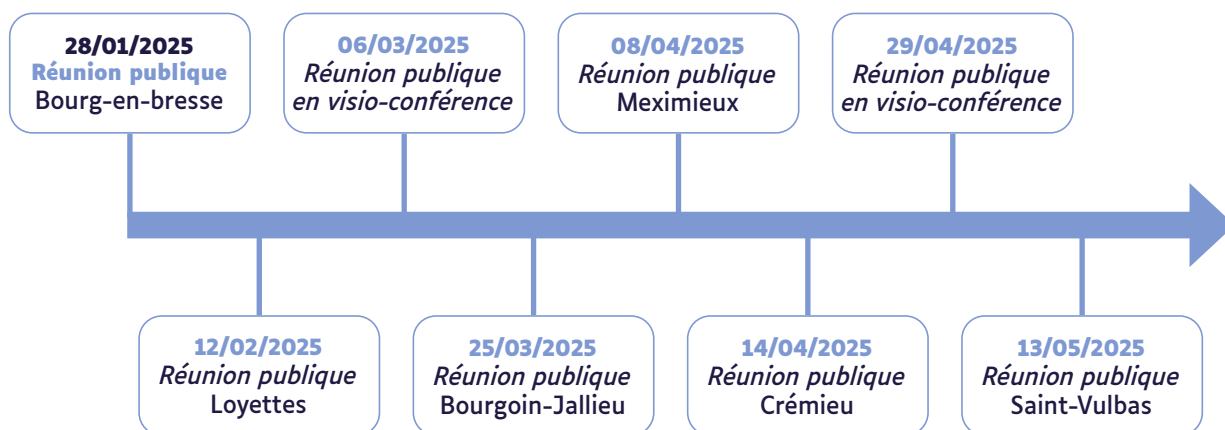
Pour chaque débat public, il y a une équipe spéciale, l'équipe du débat, qui organise tout et anime le débat sur le terrain, près de chez vous. Cette équipe est dirigée par un président :

c'est David Chevallier pour le débat sur le projet des deux nouveaux réacteurs nucléaires.

Elle est composée au total de 8 personnes qui organisent le débat, et s'assurent que tout le monde est bien informé et peut donner son avis.

Le débat, c'est quand ?

Le débat public dure environ 3 mois et demi, dans le cas présent, il se tient entre le 28 janvier 2025 et le 15 mai 2025.



Le projet dont on va débattre

L'État souhaite construire plus de centrales nucléaires. Les responsables politiques pensent que ces constructions sont nécessaires pour assurer le niveau de production électrique nécessaire à la consommation française et pour protéger notre environnement.

Électricité de France (EdF) est donc missionné par l'État pour construire deux nouveaux réacteurs nucléaires de type EPR2 à côté de la centrale actuelle du Bugey (à l'Est de Lyon).

EdF est une entreprise qui appartient à l'État et qui produit et vend de l'électricité partout en France et en Europe.

Une centrale EPR2, c'est quoi ?

EPR2 est un sigle anglais qui veut dire : « European Pressurized Reactor 2 ».

En français, cela se traduit par « Réacteur Pressurisé Européen 2 ». Ces centrales EPR2 sont de nouvelles centrales développées par EdF. Le « 2 » signifie que c'est la deuxième version. Par rapport aux centrales actuellement en service, les centrales EPR2 augmentent leur niveau de sécurité, réduisent leur consommation de combustible (uranium) et produisent moins de déchets.



S'informer et participer

Comment vous informer sur le projet ?

Sur notre site internet, vous trouverez toutes les informations sur le débat (les dates, les lieux où nous retrouver), le projet d'EdF et sur le nucléaire en général.

Vous pourrez poser vos questions à notre outil sur internet qui intègre une intelligence artificielle, parcourir les documents mis sur le site, regarder les vidéos des événements passés et bien d'autres choses encore.

Comment participer au débat public L'organisation du débat ?

Vous pouvez participer au débat et donner votre avis sur le projet de différentes manières :

- En assistant aux réunions publiques qui parleront de plusieurs thèmes : l'emploi, le coût de l'énergie, l'eau, les risques, l'environnement, etc. Il vaut mieux s'inscrire sur internet car il y a un nombre limité de places
- En posant directement votre question au responsable du projet
- En utilisant le forum de discussion
- En écrivant un mail.

Le site internet : debatpublic.fr/reacteurs-nucleaires-bugey
L'adresse mail : EPR2Bugey@debat-cndp.fr

Que se passe-t-il après le débat ?

La CPDP écrit une synthèse avec toutes vos idées et vos remarques. Ce document sera envoyé à EdF, le responsable du projet.

Ensuite, EdF devra expliquer ce qu'il va prendre en compte dans vos propositions, vos remarques, et, s'il ne le fait pas, pourquoi. C'est une obligation pour lui. Ensuite, la CNDP donnera, elle aussi, son avis sur la réponse d'EdF (est-elle complète ? etc.).



 facebook.com/debatpublic  [@CNDPDebatPublic](https://twitter.com/CNDPDebatPublic)  [commission-nationale-du-débat-public](https://www.linkedin.com/company/commission-nationale-du-debat-public)

244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - France
T. +33 1 40 81 12 63 - contact@debatpublic.fr
debatpublic.fr